



à  
R  
E  
N  
N  
E  
S  
21  
22  
23  
S  
E  
P  
T  
2022

## SYNTHESE GENERALE des ASSISES 2022

Réalisée par Thomas Eisinger, administrateur de l'AFIGESE

Avec le soutien des Elèves administrateurs territoriaux  
de la promotion Georges Brassens

*Yes he's back, back again...* Comme une ritournelle inspirée du célèbre *Without me* d'Eminem, ce message était sur toutes les lèvres pendant ces Assises : le citoyen est de retour.

Les différentes interventions des deux derniers jours nous ont permis d'une certaine façon de cerner ce retour, de la qualifier, car un retour soulève parfois beaucoup plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Tout d'abord, le citoyen était-il vraiment parti... ou bien a-t-il toujours été là ? C'est une concession que nous devons faire, au sein de nos assemblées locales comme de nos administrations, nous sommes parfois un peu comme le *tyrannosaurus rex* de *Jurassic Park* : notre vue est basée sur le mouvement, donc si tu ne bouges pas on ne te voit pas. Il n'est donc pas à exclure, en toute honnêteté, que le citoyen ait toujours été là, sous nos yeux, en attente d'interaction et d'intérêt, et que par confort, nous ne nous soyons pas souciés de ce qu'il voulait. *Mea culpa* donc, pour ne pas avoir écouté les citoyens ou tout simplement ne pas leur avoir donné envie de s'exprimer.

Ce qui serait de retour donc, ce n'est pas tant le citoyen que notre capacité à l'écouter et à prendre en compte ce qu'il dit. Au final, ses idées seraient devenues légitimes dans la construction comme dans l'évaluation de nos politiques publiques. Au final, il aurait peut-être des solutions. Cette nouvelle écoute du côté des collectivités vient peut-être du bilan de quatre décennies de décentralisation moderne. Pour paraphraser un as de la formule, on ne dira pas que c'est un échec, on dira juste que ça n'a pas marché. Cette modestie nouvelle nous a permis d'embrasser cette épiphanie : certes, le citoyen ne sait pas toujours ce qui est bon pour lui (pris individuellement ou en groupe), mais en réalité élus et fonctionnaires ne le savent pas nécessairement mieux.

Commençons par le commencement : quelles sont les aspirations de ces citoyens ? Mercredi soir, Jean-Laurent Cassely nous a rappelé qu'il n'y avait pas un citoyen mais des citoyens, d'autant plus divers dans leurs attentes que nous assistons à un phénomène de démoynisation mettant à mal l'imaginaire de la toupie de Mendras. Il n'y a plus de français moyen, au mieux il y a des français médians.

Jean-Laurent Cassely a tenu à nous rappeler aussi qu'il y avait aussi un monde populaire sous les radars qui, depuis la crise des gilets jaunes, s'est imposé à notre imaginaire collectif mais demeure encore mal connu et encore plus mal compris. Plusieurs intervenants ont insisté là-dessus : il n'y a pas d'invisibles, il n'y a que des myopes.

Jeudi matin, Thomas Rougier et Luc-Alain Vervisch nous posait cette singulière question : le citoyen est-il un pilote ou un passager clandestin ? D'un point de vue financier, la question se pose certes, avec la suppression prochaine de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la succession des réformes de la fiscalité locale depuis la LFI 2010. Cela nous pousserait presque à abandonner la vieille distinction impôts ménages / impôts entreprises pour la remplacer par un duo contribution des résidents / contribution des autres ménages.

Bien sûr que le citoyen est le pilote, ce n'est pas cela la question. La seule question est quel pilote est-il ? Un bon père de famille dans une Peugeot 5008 noire modulable 7 places (essence bien sûr, pas diesel) avec la prise à l'arrière pour pouvoir charger la tablette des trois garçons ? Un Pete Maverick Mitchel (l'autre grand retour de l'année), décidant à l'instinct pour pouvoir surprendre ses adversaires mais au risque de décontenancer ses alliés ? Cela reste à déterminer...

On notera une proposition que nous qualifierons de courageuse de Thomas Rougier : que les collectivités choisissent elles-mêmes l'indexation des Valeurs Locatives Cadastrales, pour plus de lisibilité pour le citoyen.

On a beaucoup insisté dès cette présentation du jeudi matin sur la nécessaire pédagogie à déployer par les collectivités : les finances, a-t-on entendu, c'est pour le citoyen « une nébuleuse » (ce qui fait que mécaniquement les financements croisés ce sont une chaîne nébulaire). Mais cet impératif de pédagogie est difficile à mener, face à des interlocuteurs parfois frappés d'innumérisme (difficulté d'appréhender les grands nombres) ou au triste constat que certains citoyens montrent peu d'intérêt pour la chose publique, confrontés au délitement du lien social et à la perte de repères partagés. D'où la pertinence de l'évaluation conscientisante ou émancipatrice ou du budget participatif comme moyen d'accéder à une citoyenneté élargie... on a une chance, on travaille à une échelle plus compréhensible pour les citoyens.

Jeudi après-midi, les ateliers ont été riches de partage d'expériences et de débat permettant d'illustrer ce retour. Un partage avouons-le parfois un chouia technique comme lorsque dans l'atelier n°5 on nous a proposé de faire l'évaluation de la participation à l'évaluation...

On y a vu de nouvelles façons d'associer le citoyen au financement de l'action publique, via le financement participatif que ce soit le don ou le prêt, des grilles tarifaires coconstruites ou la mise en place d'une fiscalité comportementale qui ne serait pas nécessairement punitive. Pas de solution miracle non plus. La fiscalité comportementale est par exemple considérée comme une fiscalité anti-redistributive et paternaliste. La part incitative de la REOM est particulièrement complexe à mettre en œuvre dans certaines configurations urbanistiques. Le financement participatif peut être un risque de fragilisation du consentement à l'impôt à long terme.

Un chiffre issu de cet atelier 1, à retenir : 37% des Français ne seraient pas opposés à un financement plus important des services publics par la tarification et les leviers non-fiscaux.

On a évoqué également des budgets participatifs et plus généralement des outils pour rendre plus intelligibles (et donc acceptés) les budgets : présentation par fonction ou par délégation, budget vert font partie de ces solutions. Sur les budgets verts, à l'occasion de la présentation de leur démarche par l'ACE, il a été troublant de constater une similitude avec un cours d'éducation sexuelle au collège : qui dans la salle a déjà entendu parler du budget vert ? qui envisage d'y passer ? qui connaît quelqu'un qui l'a fait ? qui l'a déjà fait ?...

Comment organiser justement ce dialogue avec les citoyens ? Comment canaliser la prise de parole pour qu'elle conserve sa singularité tout en étant ultérieurement exploitable ? Comment passer du « faire pour » au « faire avec » et avec qui (les scientifiques, les agents qui sont aussi des citoyens et qui peuvent avoir des idées...) ? Comment s'assurer de ne pas avoir que des TLM ou les supers citoyens face à soi (les toujours les mêmes, retraités de l'Education nationale) mais aussi d'autres publics ? Se poser ces questions, c'est déjà progresser. Personne n'a jamais dit qu'il serait facile d'aller vers une démocratie mêlant représentative et participative, la démocratie permanente (Charte Briochine de l'atelier 6).

Deux messages d'espoir dans cette voie, celui du Directeur Général des Services de la Ville de Niort, Bruno Paulmier :

- Les citoyens, trop souvent pensés comme conservateurs par les élus et l'administration, peuvent être promoteurs du changement
- Les outils peuvent être utilisés « pour faire transgression », alors qu'en général ils sont perçus comme ayant pour principale fonction de préserver l'ordre. La figure du contrôleur de gestion émancipateur, qui l'eut cru ?

Un mantra, trouvé dans l'atelier 6 : « l'utilisateur n'est pas défectueux », il faut juste savoir mettre ses lunettes.

Ne soyons pas candides : ce retour des citoyens, s'il donne plus de sens et un peu de noblesse à notre quotidien professionnel, ne sera pas toujours aisé à gérer.

L'explosion des recours administratifs depuis quelques années en est l'illustration.

Le bilan de la convention citoyenne pour le climat en est une autre. Le devenir des cahiers de doléances bien plus exploités.

On a parlé dans certains ateliers de la problématique de projets lauréats des budgets participatifs qui se faisaient contre l'avis de la majorité, voire qui sont portés par l'opposition.

Il y a quelques jours, le Préfet de la Vienne a demandé à la ville et à l'agglomération de Poitiers d'annuler une subvention à une association, qui organisait dans le cadre d'un Village des Alternatives (sur les questions environnementales) des ateliers de désobéissance civile. Motif : non-respect du contrat d'engagement républicain, créé par la loi d'août 2021 confortant le respect des principes de la République. Sur cette même base, des associations organisant des débats avec experts et citoyens sur la fin de vie aujourd'hui pourraient-elle être menacées par un Préfet tatillon, leur opposant le caractère illégal de l'objet du débat ?

Tout ne sera pas toujours simple donc quand il s'agira de prendre en compte l'avis du citoyen ou de l'accompagner dans la formulation de ses aspirations.

Il faut donc être modestes quant à notre capacité à naviguer dans cette nouvelle configuration. Comme le rappelait Franck Escoubès dans la table ronde de ce matin, gouverner n'est pas une science mais un art, avec toute la subtilité et l'aléas qui accompagnent son exercice.

Soyons donc modestes mais enthousiastes. Le retour des citoyens s'intercalant dans le vieux couple élu – fonctionnaires crée un triangle, figure symbolique d'injonctions contradictoires et d'incompatibilité pour l'économiste Robert Mundell mais figure d'émancipation et de créativité pour le coach et maître zen Phil Jackson. Le triangle expertise d'usage – légitimité démocratique – expertise technique.

C'est sur cet optimisme que nous pourrions conclure ces Assises, avec cette magnifique synthèse que nous a offert Jean-Laurent Cassely qui nous incite à nous mettre à l'ouvrage : « ce n'est pas pire maintenant, c'est juste plus compliqué ».

Un grand merci aux élèves administratrices et administrateurs territoriaux de la promotion Georges Brassens qui ont grandement participé à la réalisation de cette synthèse.